

DAS – Trajectoire

Un DAS vous formera à devenir un·e acteur·rice, leader, promoteur·rice d'une pratique professionnelle efficiente, innovante et durable, basée sur des données probantes et une collaboration avec toutes les personnes concernées. Vous serez prêt·e à relever les défis dans votre domaine avec des approches novatrices et responsables.

« CRÉDITS ECTS » ou « ECTS » : European Credits Transfer System

36 crédits ECTS requis* pour l'obtention d'un DAS HES-SO

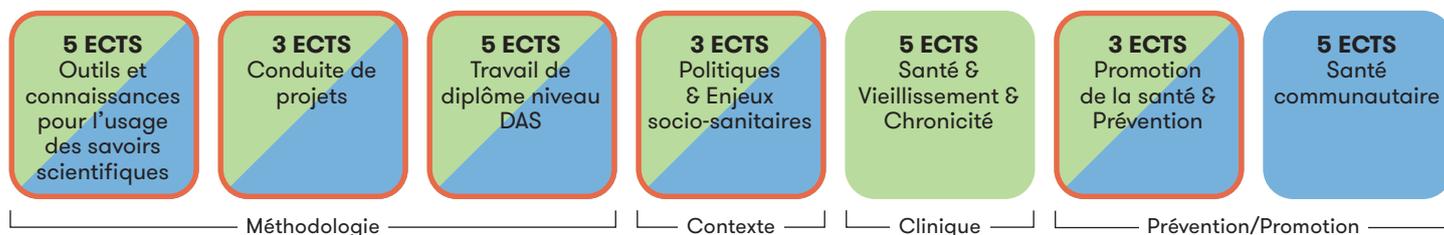
DAS Santé des populations vieillissantes

36 ECTS

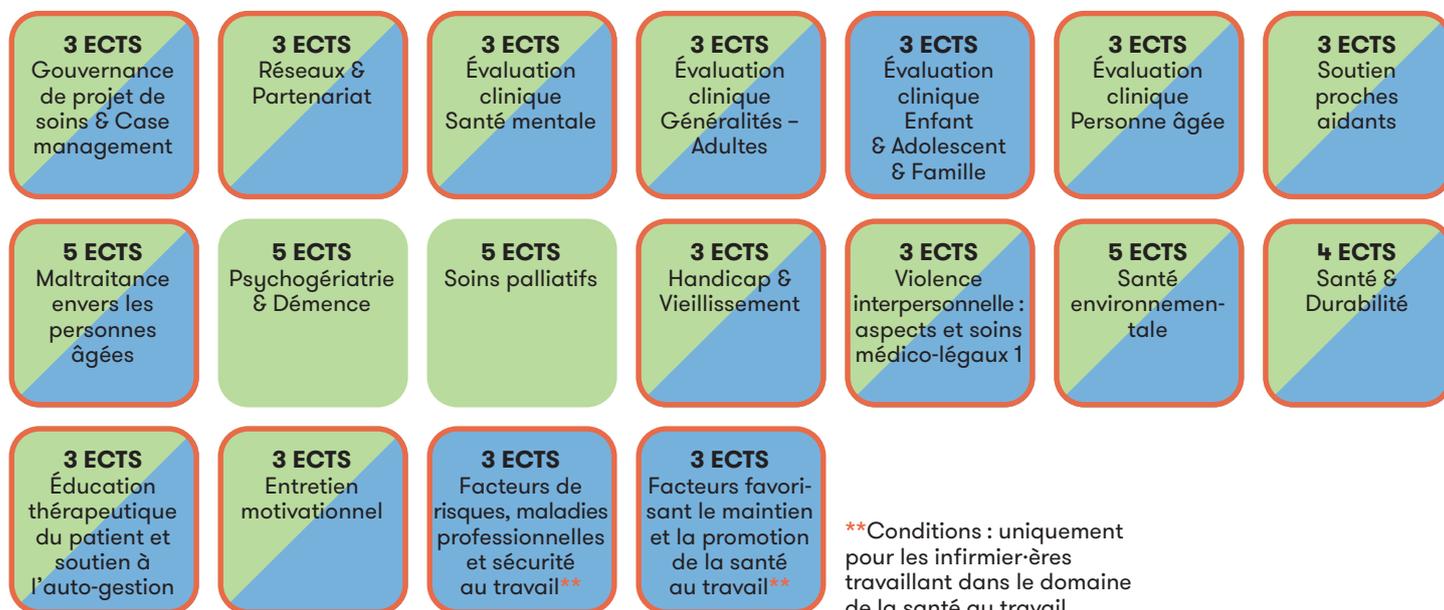
DAS Promotion de la santé et prévention dans la communauté

36 ECTS

» MODULES OBLIGATOIRES



» MODULES À OPTION



**Conditions : uniquement pour les infirmier·ères travaillant dans le domaine de la santé au travail.

 Les modules encadrés en orange sont communs à plusieurs programmes de formation.

DAS (36 crédits ECTS)

- *** 6 MODULES OBLIGATOIRES :** 24 ECTS à acquérir.
- *** 18 MODULES À OPTION :** 12 ECTS à acquérir (maximum 2 crédits surnuméraires selon les modules choisis).